

ASSEMBLÉE NATIONALE
2 février 2022

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 4930)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC110

présenté par
M. Raphan, rapporteur

ARTICLE 6

I. – À l’alinéa 7, substituer au mot :

« Le »,

les mots : « Les I et III du ».

II. – En conséquence, au même alinéa, substituer au mot :

« entre »,

le mot :

« entrent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.